VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Will J. Morgan. Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOSE FERNANDEZ.

No 52 119 -Cour Civile de District—Division E.

CARRÉ DE TERRE DE VALEUR

Dans le Sixième District, Contenant 21 Terrains, Filet borne par les rues Robert, Upperline, Liberté et Howard.

PAR WILL J. MORGAN, Encanteur—Bureau No 331 rue Carondelet JEUDI, le 16 décembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, le vendrai conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E lu et signé en cour ouverte le 18me jour de octobre 1909, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ville de Carrollton, autrefois paroisse Jefferson, maintenant paroisse d'Orléans en cet Etat et désignés par les numéros 13 à 22 inclusivement de l'Ilet B sur un plan dressé par F. J. Richers, député voyer général, portant la date du 17 novembre 1836 et déposé en l'étude de J. E. Marks, ancien notaire, et d'après lequel plan lesdits lots 13 à 22 inclusivement, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Marks sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot 13 formant l'encoignure des rues Marks et Leonidas, et le ilet 22 l'encoignure des rues Robert et Liberté et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Robert et Howard et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Robert sur 120 de profondeur entre lignes parallèles les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 30 3/3 de face à la rue Robert sur 120 pieds de profondeur les lots Nos 11 et 20 mesurent chacun 30 3/4 de face à la rue Upperline chacun 30 3/4 de face à la rue Upperline sur 120 en profondeur le lot No 11 formant l'encoignure des rues Upperline et Liberté et le lot No 20 formant l'encoignure des rues Upperline et Howard, les lots 12 à 19 inclusivement mesurent chacun 30' 3/3 de face à la rue Upperline sur 120 de profondeur les lots 21 et 22 mesurent chacun 30 de face à la rue Liberté sur 150 5 de profondeur et les lots 23 et 24 mesurent chacun 30 de face à la rue Howard sur 150 5 de profondeur

Ladite propriété devant être offert en parcelle de un ou plusieurs lot à laque offre

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance s'il y en a, en un ou en un et deux ans de crédit, garantie par billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication garanti par hypothèque spécial sur la propriété vendu ensemble avec le dix pour cent de l'honoraire d'avocat, l'assomption des taxes pour l'année 1909, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, les actes de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur et que tout les acquéreurs fassent un dépot de dix pour cent du montant de la vente au moment de l'adjudication.

WILL J. MORGAN encanteur.
Bureau 331 31 rue Carondelet.

Legier & Gleason, avocat pour le demandeur.

Lyle Saxon & Meyer H. Dreifus avocat ad hoc représentant le défendeur

14 nov—14 21 28—déc 5 12 16

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE

DIX TERRAINS DE VALEUR

SUR LA RUE MARKS, ENTRE LEONIDAS ET JOLIET, L'ILET RUE PEAR,

A un Ilet Seulement de la Ligne de Chars de l'Avenue Napoléon et du Chemin Coquille du Canal du Nouveau Bassin.

Une Section s'Améliorant Rapidement, avec un Avenir Sûr.

In Re Mme Josephine Dormau, épouse de G. H. Teague et als vs Mary Logan et als. Dossier No 90 739.

PAR E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet MARDI le 30 novembre 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu d'un jugement de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Div. E lu et signé en cour ouverte le 18me jour de octobre 1909, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ville de Carrollton, autrefois paroisse Jefferson, maintenant paroisse d'Orléans en cet Etat et désignés par les numéros 13 à 22 inclusivement de l'Ilet B sur un plan dressé par F. J. Richers, député voyer général, portant la date du 17 novembre 1836 et déposé en l'étude de J. E. Marks, ancien notaire, et d'après lequel plan lesdits lots 13 à 22 inclusivement, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Marks sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot 13 formant l'encoignure des rues Marks et Leonidas, et le ilet 22 l'encoignure des rues Marks et Jefferson, ils étant tous les lots et lesquels ils forment partie de l'Ilet No 304 sur le plan original de ladite ville, lequel ilet est borné par les rues Marks, Leonidas, Joliet et Dix-neuvième, maintenant la rue Pear étant ladite propriété qui a été acquise par le défunt Robert Kay de Edward Hughes le 2 décembre 1836 par acte pardevant J. E. Marks, notaire, enregistré dans le livre des transferts C. T. I. folio 347.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquereur et la balance s'il y en a, garantie par lien de vendeur et hypothèque, devant porter 8 pour cent par an d'intérêt l'acquéreur ou les acquéreurs en plus de leur assumption devront payer les taxes de ville et l'Etat pour l'année 1909, l'acte de vente pardevant W Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication avec

E. RANDOLPH GURLEY.
Encanteur,

R. Hardson & Boulé, avocats.
30 oct—30 31—nov 7 14 21 28 30

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Dau.

No 89 952—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Div. D.

Cottage Double, Nos 704 et 06 rue Josephine.

PAR STROUDBACK & STERN Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 16 décembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété suivante décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et dépendances, située dans le Quatrième District de cette ville, faisant partie du lot B dans l'Ilet borné par les rues Josephine Jackson, Annonciation et Chippewa, sur un plan par L. Bernstein, daté du 26 mai 1859 et déposé en l'étude de J. E. Jarreau notaire lequelle portion de terre mesurant en mesure américaine, trente neuf pieds onze pouces et une ligne (31 11/12') de face à la rue Joséphine sur une profondeur de quatre-vingt quinze pieds et dix pouces (95 10') entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double avec 4 chambres de chaque côté.

Conditions—Comptant, l'acquereur devant assumer les taxes de l'année courante 1909 et payer les frais de tous certificats nécessaires, payer pour l'acte de vente pardevant Edward Rightor, notaire, et assurer la propriété de la date de l'adjudication, déposer avec l'encanteur dix pour cent (10 0/0) du prix d'achat au moment de l'adjudication et devant recevoir les loyers et revenus de ladite propriété exceptés et à partir de la date du passage de l'acte de vente

John F. Sullivan, Arthur Landry, avocats pour le demandeur

14 nov—14 21 28—déc 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE

No 90,009—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B.

William F. Sherwood vs Henry Graham et als.

Trois terrains du Sixième District, Lowerline, Pine, Irma et Anne.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 2 décembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 20 octobre 1909 et signé en Cour ouverte le 26 octobre 1909 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Pine, Irma et Anne, désignés comme lots Nos 12, 13 et 14, dans l'ilet No 54, Greenville. Lesdits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Irma (autrefois rue Louisa) sur cent vingt pieds de profondeur et formant le coin des rues Pine et Irma.

Conditions—Comptant l'acte de vente par devant Sidney F. Gautier, notaire, aux frais de l'acquéreur, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

31 oct—31—nov 7 14 21 28—déc 2

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN LOT DE BIJOUTERIE

Consistant en Montre, Dormeuse et Bagues en Diamant, Chaine, Boutons de Manchette, etc.

Succession de Mme Louise Hugon, Veuve de John B. Pradat.

No 82,755—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER— C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 124 rue Carondelet—VENDREDI, 26 novembre 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E daté du 11 novembre 1909, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un lot de bijouterie divers, le tout d'après l'inventaire enregistré

Conditions—Comptant.

14 nov—14 17 21 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une jolie Propriété substantielle de valeur du Premier District,

Portant le No municipal 701 avenue Howard, entre l'avenue St-Charles et la rue Carondelet, en face du Cercle Leo.

Richard N. Tebault vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,446—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 décembre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par la Promenade Triton (maintenant l'avenue Delord ou Howard), Cercle Tivoli (maintenant Cercle Leo), l'avenue St-Charles et les rues St Joseph et Carondelet, désignés par les lettres E, F et G sur un plan de Arthur de Armas, voyer, daté du 2 février 1871, et déposé en l'étude de G. Le Gardeur, notaire. Le lot E mesure quatorze pieds quatre pouces et trois lignes au Cercle Tivoli, maintenant Cercle Leo, cinquante pieds huit pouces de face à l'avenue Delord ou Howard, cinquante pieds sur la ligne de côté le divisant du lot D, et soixante-cinq pieds huit pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le divisant du lot F, le lot F est contigu au lot ci-dessus, mesurant vingt-cinq pieds de face au Cercle Tivoli ou Cercle Leo, soixante-cinq pieds huit pouces et quatre lignes sur le côté le divisant du lot E, quatre-vingt-trois pieds quatre pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté le divisant du lot G, et trente-cinq pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne du fond; le lot G est contigu au lot ci-dessus mesurant vingt-cinq pieds de face au Cercle Tivoli ou Cercle Leo, quatre-vingt trois pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne le divisant du lot F, et cent un pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, et trente-deux pieds sur la ligne du fond; lesdits lots E, F et G sont composés d'une portion du lot un et sont représentés par et compris dans le lot A du plan de Louis E. Pilié, assistant voyer de ville, daté Nouvelle-Orléans, le 22 mars 1884, annexé à un acte pardevant Walter D. Denégre ancien notaire en cette ville, le 1er juin 1889

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.

20 nov—20 26—déc 3 10 17 23

VENTES A D'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

JOHN B. HIRSCHLE.

No 89 907 - Cour Civile de District, paroisse d'Orléans - Div. A.

Joli Cottage Simple, aussi le contenu d'une Forge.

PAR STROUDBACK & STERN— Leonard L. Stern Encanteur JEUDI, le 23 décembre 1909 à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre signé le 9 novembre 1909 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages appartenant ou de quelque façon dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, (autrefois Faubourg Greenou) à la jonction des Chemins du Bayou et Gentilly, désigné par les Nos 4 et 5 de l'ilet borné par les rues N. White, Lafarque et les Chemins du Bayou et Gentilly, sur un plan de A. de Armas, daté du 21 novembre 1851, et déposé en l'étude de A. Ducatel ancien notaire comme plan No 6 du livre de plans No 5, ledit lot No 4 mesurant 33 pieds de face au Chemin Gentilly, 74 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur sur le coté gauche, 86 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 5 et 30 pieds 6 pouces en largeur dans le fond, ledit lot No 5 mesurant 33 pieds de face au Chemin Gentilly, 86 pieds 11 pouces 3 lignes sur le côté gauche du lot No 4, 92 pieds 2 pouces sur le côté droit et 32 pieds 6 pouces dans le fond. Ladite propriété est aussi décrite sur un plan dressé par Arthur de Armas, ex-député voyer de ville, le 24 décembre 1888, et d'après ledit plan lesdits lots sont désignés par les Nos 4 et 5 de l'ilet No 1530 et mesurent ensemble 66 pieds de face du Chemin Gentilly, 65 pieds en largeur dans le fond, sur une profondeur sur le coté le plus près de la rue Lafarque de 106 pieds et 6 pouces et la profondeur sur la ligne du côté opposé le plus près du Chemin du Bayou de 74 pieds 8 pouces et 3 lignes; ledit devis de la date du 24 décembre 1888 étant annexé à un acte passé pardevant John G. Eustis, notaire de cette ville, sous la date du 18 mai 1906.

Les améliorations de la propriété ci-dessus comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises connu comme No 1532 Chemin Gentilly, et contient galeries devant et derrière, 4 chambres, cuisine, chambre à bain, cabinet, etc., dans la cour il y a un bon hangar, citerne et atelier de travail.

AUSSI

Le contenu d'un atelier qui consiste d'une forge, une enclume, marteau outils, etc.

Conditions—Pour l'atelier de forge, comptant la propriété foncière, un tiers au plus comptant, la balance en billets de Lem de vendeur, portant huit pour cent (8 0/0) par an d'intérêt jusqu'au paiement en un et deux ans, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant "pro-rate" les taxes de 1909 et de payer pour l'acte de vente pardevant James J. Woulfe, notaire.

McCloskey & Benedict, avocats
21 nov—21 28—déc 5 12 19 23

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Joli Cottage Simple, 2418 rue Gravier.

Succession de Mme Eunice C. Lee.

No 91,210—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 342 rue Carondelet — MARDI le 21 décembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en Cour ouverte, le 29 octobre 1909 et signé le 5 novembre 1909, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Div. B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec tout les droits, privilèges et servitudes ci-dessus appartenant ou de quelque façon, dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet originalement No 28, maintenant 558, borné par les rues Gravier, Tonti, Perdido et Rocheblave. Le dit lot est désigné par le No vingt trois sur un plan de sub-division du dit ilet, en 24 terrains, par A. De Armas, député voyer de ville, daté du 4 avril 1865, et annexé pour référence et record à un acte par devant N. B. Trist, notaire, daté du 15 juin 1865, et mesurant trente pieds, trente pouces à la rue Gravier sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909 et de payer pour l'acte de vente pardevant Jos Lautenschlager, notaire, et faire 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication chez Cicero A. Ramsey, encanteur, Bureau 342 rue Carondelet

Jos Lautenschlaeger, avocat

18 nov—18 21 28—déc 5 12 19 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Occasion de Faire un placement de Premier Ordre.

2921-23 Avenue Washington.

Cottage double contenant quatre chambres de chaque côté, bâtisses dans la cour, etc. 2 terrains.

Succession de Elizabeth Frank.

No 91,296—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.— Division D.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 342 rue Carondelet— JEUDI, le 16 décembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 12 novembre 1909, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la sus-dite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certaines lots de terre, ensemble avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos cinq et six, de l'Ilet No 486, borné par l'avenue Washington, les rues Toledano, Broad, Quatrième et Dergenois, sur un devis de D. E. Seghers & fils, voyers, annexé à un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 1er décembre 1904. D'après lequel devis lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt neuf pieds de face à l'avenue Washington sur cent trente-neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme No 2921-2923 avenue Washington, avec bâtisses dans la cour, etc.

Conditions—1/3 au plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur, payable en un et deux ans, portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, devant être garanti par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété et par les clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de 1909 et de payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, et faire 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication.

CICERO A. RAMSEY, encanteur,
342 rue Carondelet.

A. D. Danziger, avocat.
14 nov—14 21 28—déc 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple, splendide placement, situé 2420 rue Bradish en passage, entre les rues Tonti et Rocheblave. Succession de Laura Reeves, épouse de Isaac Parker.

No 89,950—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 340 rue Carondelet—MARDI, le 30 novembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre daté et signé le 19 octobre 1909 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue ou allée Bradish, les rues Tonti, Rocheblave et Gravier, et l'avenue Tulane, désigné comme lot No 24 de l'ilet No 557, et mesurant 30 pieds de face à la rue ou allée Bradish sur une profondeur de 90 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage simple, connue comme No 2420 rue ou allée Bradish.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1909 et l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication avec

CICERO A. RAMSEY, Encanteur,
346 rue Carondelet.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 28 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple, splendide placement, situé 2430 rue Bradish en passage, entre les rues Tonti et Rocheblave. Succession de Laura Reeves, épouse de Isaac Parker.

No 89,950—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 340 rue Carondelet—MARDI, le 30 novembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre daté et signé le 19 octobre 1909 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue ou allée Bradish, les rues Tonti, Rocheblave et Gravier, et l'avenue Tulane, désigné comme lot No 24 de l'ilet No 557, et mesurant 30 pieds de face à la rue ou allée Bradish sur une profondeur de 90 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage simple, connue comme No 2420 rue ou allée Bradish.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1909 et l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication avec

CICERO A. RAMSEY, Encanteur,
346 rue Carondelet.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 28 30

VENTES A L'ENCAN

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Succession de

Terrains Désignés dans les Premier et Deuxième Districts

Rue Saucedo entre les rues Bienville et Conti, et Propriétés

Mesurant 32 x 141 8/3

Bienville entre les rues Gayoso et Saucedo, et Conti

Mesurant 50 x 150 3/4

3 Terrains.

Rue Hennessy entre les rues Baudin et D'Hémecourt et Alexander

Mesurant chacun 32 x 109 8/6

MARDI — 14 décembre 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne

Succession de Jacob Stock.

No 88 602—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Div. D.

PAR CARRERE & KEENEY— Ernest A. Carrère, encanteur, bureau 806 rue Perdido — MARDI le 14 décembre 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville en vertu de et conformément à un ordre signé le 5 novembre 1909 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-après décrites, à savoir

Un certain lot de terre avec améliorations y appartenant, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 400 borné par les rues Saucedo, Gayoso, Bienville et Conti, désigné comme lot No 10 sur le plan No 4 attaché à un acte pardevant J. D. Atkinson, ancien notaire, daté du 16 mars 1850, mesurant 32 pieds de face à la rue Saucedo sur 141 8/3 de profondeur entre lignes parallèles

2— Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district, et ilet ci-dessus et désigné comme lot No 15 sur le plan No 15 déposé en l'étude de Silas Maguire ancien notaire et mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Bienville sur 102 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3— Trois certains lots de terre avec améliorations, etc., qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hennessy, Baudin, D'Hémecourt et Alexander, désignés comme lots 7, 8 et 9 sur un plan de C. Claude Lewis contigus et mesurant chacun 32 pieds 7 pouces, 7 3/4 lignes de faces à la rue Hennessey, sur 109 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance en un et deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication et payable annuellement garantie par lien de vendeur et privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de 1909 les frais de tous certificats et les frais de l'acte de vente pardevant Simon Jonas, notaire et déposer chez l'encanteur 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
No 806 rue Perdido

14 nov—14 21 28—déc 5 12 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'un endroit de commerce et résidence dans le Premier District, 218-220 rue Saratoga, près de l'avenue Tulane, vis-à-vis de la bâtisse de la Cour Criminelle. Une occasion pour Placiers, Epiciers, Cafetiers, Restaurateurs — JEUDI, le 9 décembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Veuve Pierre Barrere et als vs le mineur Palmer L. Barrere.

No 91,153—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido (rez-de-chaussée) — JEUDI, le 9 décembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en Cour ouverte, le 29 octobre 1909 et signé le 5 novembre 1909, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme No 4, dans l'ilet borné par les rues Basein (maintenant Saratoga), Sud Rempart Commune (maintenant l'avenue Tulane) et la rue Gravier, et mesurant, en mesure américaine, trente-six pieds et cinq lignes de face à la rue Basein, soixante-trois pieds cinq pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Commune, soixante-trois pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur l'autre ligne, et trente-quatre pieds et trois lignes en large derrière le fond.

Les améliorations, comprennent une bâtisse en bois couverte en ardoises avec mansarde, contenant magasin et huit chambres. Bâtisse dans le fond contenant quatre chambres, citerne etc., la rue est pavée, portant les numéros municipaux 217-220 rue Sud Basein (maintenant Saratoga) près de l'avenue Tulane, et loué comme une boutique restaurant et résidence, et loué jusqu'au 30 septembre 1910, à $60 par mois avec privilège d'un an de plus avec même loyer.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur, en billets portant 8 0/0 d'intérêt par an, lesdits intérêts devant être payés annuellement de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège et la vente sous estimation, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, en les actes de vente. L'acquéreur devant assurer les améliorations et les tenir assurées jusqu'au montant de la portion du crédit et de transférer la police ou les polices au porteur ou porteurs des billets, et devant assumer le paiement des taxes d'Etat pour l'année 1909 et devant payer les frais des certificats pour le passage de l'acte de vente et déposer chez l'encanteur 10 pour cent du prix de l'adjudication et ne devant recevoir les loyers qu'à partir du jour du passage de l'acte de vente.

L'acte de vente devant être pardevant Gustave A. Lambias, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur.
806 rue Perdido.

9 nov—9 14 21 28—déc 5 6 7 8 9

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple,

3024 rue Deuxième,

Près de la rue Derbigny.

Succession de Mme Rose Brothers, veuve par premier mariage de William Lazb et veuve par deuxième mariage de James Arthur

No 90,156—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Div. D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 311 rue Baronne—MERCREDI, le 24 novembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division D, daté du 18 oct. 1909, in re Succession de Mme Rose Brothers, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Deuxième et Troisième, mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le joli cottage simple connu comme No 3024 rue Deuxième bien subdivisé, hangar, citerne, bonne cour sur le devant et sur le côté.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an et d'un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec la perte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets; l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1909, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Rolla A. Tichenor, notaire, un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 24

VENTES A L'ENCAN.

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mercredi, 15 Décembre 1909.

No 3309 rue Tchoupitoulas.

Louée $9.00 par mois

Succession de Antonio Sidoti.

No 90 125—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C.

PAR LOUIS C. SPEAR & Cie LOUIS C. SPEAR Encanteur, Bureau 225 rue Union, il sera vendu MERCREDI le 15 décembre 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union en vertu de et conformément à un ordre signé le 25 octobre 1909 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrite comme suit, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Tolédano et l'avenue Louisiane, lequel dit lot de terre mesure seize pieds six pouces et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de quatre-vingt neuf pieds onze pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles et composée de la moitié du lot No huit sur un plan dressé par Ben Boisson, voyer, daté du 8 août 1837, étant la même propriété que ledit A. Sidoti a acquise de Vito Longo par acte passé pardevant E. K. Skinner, notaire enregistré au bureau des transferts livre 170 folio 116 et daté du 1er octobre 1897.

Conditions— Un tiers au plus comptant, la balance, s'il y en a en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, devant être attesté par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente, garantie par hypothèque spéciale, lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando, toutes les clauses usuelles de sécurité ainsi pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès à l'acquéreur devant assurer la propriété en faveur du porteur des billets l'acquéreur devant payer les taxes de 1909 et déposer dix pour cent du montant de son enchère immédiatement après l'adjudication entre les mains de Louis C. Spear, encanteur, et le payer pour les frais de l'acte de vente, réclamant certificate pardevant C. Marmon, Jr., notaire.

Guy M. Horner, avocat.
14 nov—14 21 28—déc 5 8 15

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

Mary Jane Metcalf.

No 90,720—Cour Civile de District.

Mercredi, 24 Novembre 1909,

A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté et signé le 15 octobre 1909, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnée comme suit

Deux certains lots de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 17, borné par les rues Lowerline, Hampson, Deuxième et Clinton, lesdits lots sont désignés par les Nos 28 et 29 sur un plan dressé par P. A. Hammersmith, le 11 mai 1847, et déposé comme plan No 31 en l'étude de Wm Monaghan ancien notaire en cette ville, les dits lots mesurant sur un plan dressé par William H. Williams, voyer, dont une copie est annexée à un acte de vente de G. Adler à Pauline Le Blanc, passé le 3 février 1871 comme suit, à savoir

Le lot No 28, trente pieds quatre pouces de face à la rue Lowerline, trente pieds en largeur dans le fond, 127 pieds 5 pouces de profondeur sur les lignes du fond des lots 24 à 27, inclusivement, et 131 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot 29, et le lot 29 mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Lowerline, 30 pieds de largeur dans le fond et 131 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 28, et 135 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du fond des lots Nos 1 à 5, inclusivement, d'après le même plan de William H. Williams.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a en et deux ans avec 8 pour cent par an, billets faits par l'acquéreur et par lui endossés, le vendeur devant payer les taxes de 1909 et les billets devant être garanti par les clauses usuelles de sécurité avec 10 0/0 d'honoraire d'avocat en cas de procès, 10 pour cent du prix d'